

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51 ème ANNÉE - NUMÉRO 700

03 AVRIL 1998 - 150 Francs CFA

À L'ÉCOUTE DU PAPE



“L’ESPRIT ET L’ÉPOUSE DISENT : VIENS !”

“Bienheureux ceux qui, attirés par la force de la parole et modelés par les sacrements, répondent généreusement”

La prochaine Journée mondiale de prière pour les vocations, sera célébrée le 3 mai 1998, IV^e dimanche de Pâques. À cette occasion, le Pape Jean-Paul II a adressé un message à toute l’Église sur le thème “L’Esprit et l’Épouse disent : Viens” (Ap. 22, 17).

Vénérés frères dans l’épiscopat, Chers frères et sœurs du monde entier !

Le chemin de préparation au grand Jubilé de l’An 2000 place cette année la Journée mondiale de prière pour les vocations sous la “nuée lumineuse” de l’Esprit Saint, qui agit perpétuellement dans l’Église en l’enrichissant des ministères et des charismes dont elle a besoin pour mener à bonne fin sa mission.

I. “Jésus fut emmené au désert par l’Esprit...” (Mt 4,1).

Toute la vie de Jésus se déroule sous l’influence de l’Esprit Saint. Au commencement, c’est Lui qui couvre de son ombre la Vierge Marie dans le mystère inéefable de l’incarnation; au Jourdain, c’est encore Lui qui rend témoignage au Fils bien-aimé du Père et le conduit au désert. À la Synagogue de Nazareth, Jésus Lui-même atteste : “L’Esprit du Seigneur est sur moi” (Lc 4,18). Cenème Esprit, Il le promet aux disciples comme garantie perpétuelle de sa présence parmi eux. Sur la Croix, Il le remet au Père (cf. Jn 19,30), scellant ainsi l’au de Pâques la Nouvelle Alliance. Aujour de la Pentecôte, enfin, Il le répand sur la communauté primitive pour la consolider dans la foi et la lancer sur les routes du monde.

Depuis lors, l’Église, corps mystique du Christ, parcourt les sentiers du temps, poussée par le souffle de ce même Esprit, illuminant l’histoire du feu ardent de la Parole de Dieu, purifiant le cœur et la vie des hommes aux fleuves d’eau vive qui jaillissent de son sein (cf. Jn 7, 37-39).

Ainsi se réalise sa vocation d’être “un peuple réuni par l’unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit” (S. Cyprien, De Dominica Oratione, 23: CCLIII/A, 105), un

peuple “dépositaire du mystère de l’Esprit Saint qui consacre pour la mission ceux et celles que le Père appelle par son Fils, Jésus-Christ” (Pastores dabo vobis, n° 35).

2. “Vous êtes une lettre du Christ... écrite avec l’Esprit du Dieu vivant ... sur des tables de chair, sur les cauris” (2 Co 3,3).

Dans l’Église, tout chrétien commence à vivre par le Baptême sous “la loi de l’Esprit qui donne la vie dans le Christ Jésus” (Rom 8,2) et, sous la conduite de l’Esprit, entre en dialogue avec Dieu et avec ses frères et connaît la grandeur de la vocation personnelle.

La célébration de cette Journée est une occasion favorable pour annoncer que l’Esprit Saint de Dieu écrit dans la vie et dans le cœur de chaque baptisé un projet d’amour et de grâce, qui peut donner un sens plénier à l’existence, en ouvrant la voie à la liberté des fils de Dieu, et en donnant la capacité d’offrir un apport véritablement personnel et irremplaçable au progrès de l’humanité sur le chemin de la justice et de la vérité. L’Esprit non seulement aide à se présenter avec sincérité devant les grandes questions de son propre cœur — d’où je viens, où je vais, qui suis-je, quel est le but de la vie, comment occuper mon temps — mais ouvre largement à des réponses courageuses. La découverte que chaque homme et chaque femme a sa place dans le cœur de Dieu et dans l’histoire de l’humanité constitue le point de départ d’une nouvelle culture vocационnelle.

3. “L’Esprit et l’Épouse disent : Viens!” (Ap 22, 17).

Ces paroles de l’Apocalypse nous portent à considérer la fécondité de la relation entre l’Esprit Saint et l’Église d’où surgissent les diverses vocations, et d’affirmer mémoire de cette “Pentecôte” où chaque communauté chrétienne est engagée dans l’unité, façonnée au feu de l’Esprit dans la multiplicité des dons et envoyée pour porter la Bonne Nouvelle de l’Évangile à chaque cœur qui l’attend.

S’il est vrai en effet que l’appel a toujours sa source en Dieu, il est également vrai que le dialogue de la vocation se réalise dans l’Église et par l’Église. La force de l’Esprit qui a poussé Pierre à se rendre dans la Maison du Centurion Corneille pour y apporter le salut (Ac 10,19) et qui a dit : “Mettez-moi donc à part Barnabé et Saul en vue de l’œuvre à laquelle je les ai appelés” (Ac 13,2), ne s’est pas éprouvée. L’Évangile continue à répandre “non seulement par le moyen de la parole, mais aussi en puissance, dans l’action de l’Esprit Saint” (1 Th 1,5).

L’Esprit Saint et l’Église, son Épouse mystique, répètent encore aux hommes et aux femmes de notre temps leur “Viens”.

Viens à la rencontre du Verbe incarné, qui veut te faire participer à sa propre vie!

Viens et accueilles l’appel de Dieu, sans hésitation ni retard. Viens et dé-

(Lire la suite à la page 10)

LE FORUM NATIONAL POUR LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONTRE LA CORRUPTION SERAIT-IL UN FORUM DE PLUS ?

Conférence économique nationale, Forum sur le minimum social commun, États généraux de la justice, États généraux de la défense, Forum national pour la mobilisation de la société civile contre la corruption (FONAC)... ainsi s’enchâfent depuis deux ans, les rencontres nationales et internationales organisées par le gouvernement Kérékou II. L’objectif de ces différentes rencontres, quelles qu’elles soient, est, semble-t-il, d’appuyer l’enracinement de la démocratie et de rechercher des solutions pour ouvrir la voie à un développement durable du

Bénin. Quoi de plus normal ? Même s’il faut reconnaître que cette inflation de forums, à l’ère de l’alternance démocratique, est un record dans la sous-région.

UN FORUM SANS LES VRAIS CORROMpus ET CORRUPEURS

Un forum national pour lutter contre la corruption est incontestablement une bonne initiative. Et le fait de

(Lire la suite à la page 7)

LA PRATIQUE DU DENIER DU CULTE DANS L’ÉGLISE CATHOLIQUE

(Lire nos informations à la page 8)

QUE FAIRE POUR L’ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ AU BÉNIN ?

Dans moins de deux années, le monde entier tournera la page du 20ème siècle. A cette échéance de grands défis identifiés depuis toujours resteront encore à relever. Des difficultés multiformes et multidimensionnelles assaillent gravement l’humanité toute entière et plus particulièrement les populations béninoises. Considérant l’indice de pauvreté élaboré par la banque mondiale (est pauvre tout individu dépensant moins d’un dollar, environ 600 F CFA, par jour), le Bénin compte en moyenne 90% de pauvres. Et cette misère ne semble reculer devant aucun remède: les politiques et autres réformes

engagées ici et là jusqu’à récemment, ont tout l’air d’être inefficaces, plongeant même davantage les populations des pays en développement et plus particulièrement celles du Bénin dans l’abîme de la pauvreté. A ce sujet, le Représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), M. Alfred Sallia Fawundu, s’est exclamé le jeudi 19 mars 1998 à l’occasion de la journée universitaire de lancement du manuel d’analyse de la pauvreté : applications au Bénin en ces termes :

« Depuis le début des années quatre-vingt dix, la plupart des pays

(Lire la suite à la page 6)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

LES GRANDES LIGNES DES RÉSULTATS DU FORUM NATIONAL POUR LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONTRE LA CORRUPTION

Qu'il soit utile ou pas, nécessaire ou non aux yeux de l'opinion publique, le forum national pour la mobilisation de la société civile contre la corruption, voulu par le Président Kérékou a effectivement tenu ses assises les 26, 27 et 28 mars 1998, à l'Hôtel PLM Aléadjé Accor, Cotonou. Pendant 3 jours, représentants du gouvernement et autres institutions de l'État, société civile, institutions internationales, représentants de partis politiques, soit 350 personnes environ ont réfléchi sur la mission essentielle de ce forum à savoir : mettre en place une structure pérenne chargée de lutter contre le fléau qu'est la corruption.

Et comme à l'accoutumée, des résolutions et «mesures pratiques», fruits des ateliers ont été adoptées après amendement en plénière. En témoigne le rapport général de ces assises :

«Les résultats essentiels auxquels le forum a abouti, se présentent comme suit.

1) — Le forum a permis de réaffirmer avec force trois exigences :

a) l'État jouit de prérogatives exclusives et essentielles dans la lutte contre la corruption : les institutions de la République doivent donner à la société civile des gages visibles de volonté politique de collaboration ;

b) la société civile doit renforcer ses capacités organisationnelles et son action en vue de contribuer de manière efficace à la lutte contre la corruption ;

c) l'efficacité de la lutte contre la corruption ne saurait être obtenue sans un partenariat nécessaire et franc avec les institutions de la République.

2) — Les travaux en atelier ont reconnu la nécessité de faire de la lutte contre la corruption, la priorité des priorités dans le cadre des efforts à entreprendre pour le développement national, notamment à travers :

• l'assainissement de l'environnement entrepreneurial vers plus de transparence et d'équité ;

• l'amélioration du paysage juridique et l'application stricte des lois et règlements existants ;

• le renforcement des actions multiformes de la société civile.

3) — Des nombreuses mesures proposées par les différents ateliers, on peut évoquer :

au plan législatif et réglementaire et du fonctionnement des institutions

- la prise d'une loi sur l'enrichissement illicite ;
- l'adoption de mécanismes rigoureux de contrôle dans tous actes et structures de gestion des affaires publiques ;

- la création d'un corps de contrôle général de l'État ou le renforcement de ceux qui existent (notamment le corps de l'inspection générale de l'État) ;

- le renforcement des dispositions constitutionnelles et réglementaires, par des textes d'application (par exemple l'article 52 de la Constitution) ;

- la réaffirmation et l'intensification de la fonction de contrôle de la gestion du patrimoine public par l'Assemblée Nationale ;

- la mise en œuvre des propositions de réforme de la législation et de l'amélioration du système judiciaire issues des États généraux de la Justice.

au plan de l'assainissement de l'environnement entrepreneurial et des services publics

- l'instauration d'un guichet unique, avec des procédures transparentes et faciles dans un ensemble de secteurs et de services publics, dont notamment, les douanes et le port ;

- la révision des procédures des passations des marchés dans le sens du renforcement de la transparence des opérations : tout appel d'offres, par exemple, devra impérativement intégrer l'obligation pour la structure initiatrice, d'une part, de rendre publics les rapports de délibération sur les offres, d'autre part, d'offrir la possibilité pour tout concurrent qui en manifestera le désir, après la délibération, d'accéder à toutes les offres et d'avoir un recours ;

- le renforcement des associations des usagers des secteurs et services à forte propension de corruption ;

- l'édition et la diffusion de documents de procédure et de manuels des usagers précisant les droits de ces derniers, dans tous les secteurs et services publics ou d'utilité publique.

au plan de l'assainissement des mesures politiques

Dans la mesure où les élections constituent un lieu de prédition de corruption avérée ou suscitée, il est nécessaire de faire en sorte que les élections ne soient plus l'occasion de dépenses inconsidérées, que le gagnant devra récupérer après victoire. Aussi conviendrait-il de prendre un ensemble de dispositions réglementaires et pratiques, telles que :

- le réexamen d'une manière plus réaliste du plafonnement des dépenses électorales et le renforcement de leur contrôle légal, tant par les institutions de la République que par la société civile ;

- l'établissement systématique d'une carte d'identité nationale pour chaque citoyen par une procédure spéciale, avant les prochaines échéances électorales, en vue d'obtenir une base fiable pour les listes électorales ;

- l'organisation d'une campagne active contre les fraudes et la corruption en situation électorale ;

- l'élaboration et l'adoption des futurs codes électoraux, prévoyant les mécanismes de contrôle, y compris par la société civile, et de sanctions, par rapport à la corruption en situation électorale ;

- une représentation plus importante de la société civile dans la CENA et ses démembrements.

au plan de recours aux ressources traditionnelles de lutte contre la corruption

- promouvoir des valeurs civiques et éthiques de défense de l'intérêt général ;

- restaurer à travers l'éducation (en famille, à l'école, dans la société en général) les valeurs de contrôle social à travers la réprobation sociale ou l'attribution du prestige selon que les actions soient négatives ou positives ;

- mettre à contribution les canaux, les institutions et les valeurs traditionnelles pour renforcer la prévention de la corruption.

au plan de l'organisation de la société civile

Compte tenu de la nécessité d'engager activement et dès la fin du forum, la société civile dans une lutte plus résolue contre la corruption, le forum a décidé :

- de la création d'une association loi 1901 en charge de coordonner, d'inspirer ou d'appuyer les initiatives de lutte contre la corruption en partenariat avec les institutions de la République ;

- de mettre sur pied un comité préparatoire, chargé de préparer et de convoquer conformément aux exigences de la loi 1901, une assemblée générale constitutive, dans un délai de deux mois. Ce comité préparatoire comprend vingt-et-un (21) membres : les membres du comité préparatoire restreint (à l'exception des deux représentants de l'État), les membres du présidium du forum et les présidents des ateliers du forum.

au plan des actions prioritaires

La société civile à travers sa structure pérenne devra urgentement prendre des initiatives en vue de :

- proposer des textes de loi (avant projet ou pré-propositions de lois) pour améliorer le paysage juridique de la lutte contre la corruption ;

- initier des campagnes promouvant la vulgarisation des droits des usagers et le renforcement de la transparence dans les transactions et dans la gestion des affaires publiques ;

- introduire dans toutes les transactions et les actes de gestion des affaires publiques, un pacte d'intégrité sur le modèle de celui de Transparency International dans les mesures préventives de lutte contre la corruption ;

- organiser, plusieurs mois avant les échéances électorales, des campagnes nationales contre l'achat des votes et des consciences ;

- former des agents locaux de vulgarisation des lois et textes réglementaires, et les personnes volontaires désireuses d'aider à détecer et combattre les pratiques de corruption ;

- soutenir et renforcer les actions d'éducation civique, mettre à contribution toutes les structures et toutes les personnalités qui le désirent pour créer un élan national de lutte pour la prévention et la répression de la corruption et mettre fin à l'impunité...»

Des résultats, comme toujours encourageants, et qui ont permis au chef de l'État d'affirmer à la clôture des travaux : «Nous prenons date avec l'Histoire, à partir d'aujourd'hui que plus rien ne sera comme avant».

Mais quand on sait avec le même chef de l'État, le Général Kérékou que «Tout le monde prétend souhaiter la moralisation de la vie publique, mais à la seule condition inavouée qu'elle soit appliquée à tous les autres et non à soi-même», on est en droit de se poser, une fois encore, la question : les résultats de ce forum ne seraient-ils que du vent, c'est-à-dire sans lendemain ?

Guy Dossou-Yovo

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

L'EAU POTABLE POUR TOUS D'ICI À L'AN 2.000

"L'eau, source de vie" n'est vraiment pas un slogan creux. La preuve, quand l'eau vient à manquer ou qu'elle est impropre à la consommation, cela devient une gêne terrible voire insupportable pour l'homme. N'oublions pas que l'organisme humain est constitué de 4/5 d'eau. Le plus redoutable, ce sont les maladies liées à l'absence réelle d'eau potable. Les conséquences négatives de cette situation sur la vie des populations et sur leurs activités économiques dans les zones rurales particulièrement touchées, n'échappent à personne.

La Journée mondiale de l'eau, la 6ème célébrée le lundi 23 mars 1998 et dont le thème est : l'eau souterraine, ressource invisible, constitue à cet égard, une occasion propice pour faire l'état des lieux en République du Bénin.

ATACORA

La Journée mondiale a été marquée à Naitingou par une exposition de matériels hydrauliques et une conférence débat sur les réalisations du Carder/Atacora en matière d'ouvrages hydrauliques. On a rappelé, la "Déclaration de Kouhounou" sur la stratégie nationale de la gestion intégrée des ressources en eau. En guise de bilan national, signalons que l'Etat béninois a investi près de 28 milliards de francs CFA dans le secteur de l'alimentation des zones rurales en eau au cours de ces quinze dernières années, alors que les investissements, engagés actuellement par l'Etat et couvrant la période de 1996 à l'an 2000 sont estimés à plus de 22 milliards de francs CFA.

Pour sa part, la SBÉE a réalisé au cours de ces 15 dernières années et en milieu urbain, 35 milliards de francs d'investissement sur l'étendue du territoire national.

Dans l'Atacora, 12 chefs-lieux sur 13 disposent de réseaux d'adduction d'eau.

ATLANTIQUE

À Allada où a eu lieu la célébration, les organisateurs ont mis l'accent sur les différentes sources de pollution de l'eau, les maladies liées à l'eau, (la polyomielite, le ver de Guinée, le choléra et les parasites), à un environnement malsain (la bilharziose, la diarrhée, le paludisme), et à l'utilisation insuffisante de l'eau (la gale, la teigne, la conjonctivite, les dermatoses, les infections).

La consommation d'une eau potable est le seul moyen d'éviter ces maladies. En ce qui concerne les projets, le Service régional de l'Hydraulique de l'Atlantique envisage d'installer d'ici à la prochaine journée mondiale de l'eau 120 puits à grand diamètre à Zé, Calavi, Toffo, Ouidah et Allada; 50 petites pompes dans 25 villages d'Allada, Tori, Azové, Calavi; et 18 châteaux d'eau répartis dans le département.

BORGOU

Des réalisations ont été certes effectuées. Mais des efforts restent encore à faire.

Ainsi, 1.300 points d'eau sont nécessaires d'ici à l'an 2000 en plus des 1.775 en service actuellement dans le département. Les autorités politico-administratives locales ont plaidé pour l'entretien régulier des puits existants. Elles ont invité tous les acteurs intervenant dans l'hydraulique villageoise à coopérer efficacement sur le terrain afin d'atteindre les objectifs fixés. Dans ce domaine, les sous-préfectorales de Karimama et de Banikoara qui souffrent d'un manque cruel d'eau feront l'objet d'une attention toute particulière.

MONO

C'est Djakotomey, qui a servi de cadre à la Journée mondiale de l'eau dans le département du Mono. Ici, les réalisations portent sur 616 forages auxquels il faut ajouter 189 puits à grand diamètre et 10 adductions d'eau villageoises. Les organisateurs n'ont pas occulté l'aspect pollution qui, ont-il expliqué, est d'abord une conséquence de l'activité de l'homme. Ils ont distingué trois sources de pollution dominantes aujourd'hui : la pollution liée au rejet d'eau usée qu'elle entraîne, et celle qui est liée à l'agriculture intensive. Au cours de la manifestation, certains comités de gestion de points d'eau qui se sont illustrés par une gestion financière correcte ont été récompensés par l'Association française des volontaires de progrès.

OUÉME

Un appel qui résonnera longtemps encore dans les oreilles des populations de l'Ouémé, c'est celui lancé par S. E. Mgr. Vincent Mensah évêque de Porto-Novo, le dimanche 22 mars dernier à Pobé. En effet, dans son homélie, au cours de la célébration qui marquait

la Journée mondiale de l'eau, le prélat s'est montré très préoccupé par les problèmes de déforestation, de pollution, de l'appauvrissement de la couche d'ozon, de la dégradation de l'environnement, de la gestion des ressources en eau, etc. Et Mgr. Mensah de prôner haut et fort : "Pour chacun et tous aient de l'eau potable, soyons solidaires dans la bataille pour l'eau".

Il existe dans les zones rurales de l'Ouémé au total 788 points d'eau dont 633 forages à motricité humaine, 15 adductions d'eau. Ces dernières sont implantées dans les grosses agglomérations rurales ou difficiles à desservir par les ouvrages classiques.

CARDER : DES DÉFIS DIFFICILES À RELEVER

Le financement de la phase II du projet de développement rural intégré de l'Ouémé initialement programmé pour l'année 1998 a été différé par la Banque africaine de développement (BAD) un des principaux bailleurs de fonds du Carder. En outre, le financement du programme d'appui au secteur agricole qui aurait pu prendre la relève du projet de restructuration des services agricoles a été retardé. Enfin, les fonds de contrepartie destinés à assurer le financement de quelques investissements et surtout du fonctionnement n'ont pas été accordés cette année par le budget national.

Telle est la conjoncture défavorable qui a caractérisé l'examen du budget prévisionnel du Carder/Ouémé estimé à la somme de 1.350.236.466 francs CFA pour l'exercice 1997-1998. ce budget soumis le jeudi 19 mars dernier à l'examen du comité de gestion comporte les budgets d'investissement, d'exploitation et de fonctionnement. Les investissements prévus au titre de 1998 sont évalués à 134.946.000 francs CFA.

La phase I du projet prendra fin le 30 juin 1998

ZOU

Le choix de la sous-préfecture de Dassa, pour abriter cette 6ème Journée mondiale de l'eau est significatif à plus d'un égard. En effet, il ne sera pas surprenant que dans les prochains mois, le ver de Guinée y fasse ravage à nouveau. Si l'on devrait en arriver là encore cela réduirait malheureusement à néant les efforts consentis par l'Etat aidé par nos partenaires au développement telles l'UNICEF, l'USAID, etc pour éradiquer le ver de Guinée dans la région. Selon les autorités locales, la ville de Dassa est alimentée depuis 1980 par 5 forages dont 2 fonctionnent en permanence ; les 3 autres sont abandonnés suite à la baisse d'eau. Il s'avère nécessaire dans ces conditions de forer de nouveaux puits en vue de renforcer la fourniture en eau potable de la population.

INSTALLATION DU CONSEIL ET DU COMITÉ DE CRÉDIT DU CERCLE CONSULAIRE MUTUEL DE BOHICON

Une délégation de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Bénin (CCIB) conduite par M. Charles Gonçalves, trésorier général de la CCIB a installé le lundi 30 mars 1998 les membres du conseil d'administration et du comité du cercle consulaire mutuel de Bohicon (CCM).

La CCM est une institution financière d'épargne et de crédit visant la promotion et le développement des affaires au Bénin. M. Ernest Toglossou-Agbo, premier responsable des opérateurs économiques du Zou et président du CCM-Bohicon a lancé un appel afin que se déclinent les affaires économiques au niveau du département du Zou en général et de la Circonscription urbaine de Bohicon en particulier.

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnement

"LA CROIX DU BENIN"

01 BP 103 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU

(République du Bénin)

Comptes :

C.C.P. 12-76

COTONOU 0 U

Délégué de Publication

BARTHÉLEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 851

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

abonnement à "LA CROIX DU BENIN" à savoir 800 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement à "Soutien à l'agriculture" 10.000 à 13.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement à "Bénéfice" 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR AVION

Bénin 3.720 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4.600 F CFA

Guinée 5.760 F CFA

Gibon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

France 5.760 F CFA

Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone 7.560 F CFA

Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 9.000 F CFA

Portugal, Espagne, Argentine, Uruguay et Venezuela 12.400 F CFA

Amérique (Nord, Centrale, Sud) 14.800 F CFA 54.80 FF

Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Royaume-Uni et Norvège) 10.200 F CFA 102.00 FF

Canada 12.800 F CFA 125.00 FF

Chine 12.800 F CFA 125.00 FF

IMPRIMERIE : NOTRE-DAME — TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLICHE DU BENIN)

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

UN MARCHÉ SINGULIER EN PAYS IJÉ : KÉTTI

Entre Pobé et Kétti dans l'Ouémé, le pays ijé. Ses habitants, les Ijé, plus connus sous l'ethnonyme de Holli ou Ohori, l'appellent, eux, Ilé-Ijé ou Ilu-Ijé(1).

L'un de leurs centres d'échange porte le nom de Kétti. Il mérite une étude en fonction de ce qu'il représente pour les Ijé non pas seulement en tant qu'espace commercial, mais aussi en tant qu'il a occupé une place particulière lors des conflits armés et comme unité résidentielle.

Il suffit pour celui qui désire se rendre à Kétti à partir de Cotonou par exemple, d'arriver à Pobé après une centaine environ de kilomètres. De là, il se rend à Onigbolo (au niveau de l'usine de cimenterie) d'où il bifurque à droite pour atteindre, une dizaine de kilomètres plus loin, le marché de Kétti avec ses hangars en matériaux végétaux et dont la distribution spatiale n'obéit à aucun ordre précis. Le marché de Kétti est sous la protection de deux divinités : eshu Oja et Oronmou. À la première, on immole, sans périodicité fixe, un coq; à la deuxième, une chèvre tous les trois ans. Il s'anime tous les quatre jours comme la plupart des marchés de la région; il a lieu la veille du grand marché de Pobé. Hangars et divinités animaux sacrificielles, périodicité à propos d'un marché! Cela n'a fondamentalement rien de particulièrement original. Ce sont, en fait, des lieux communs, des caractéristiques banales et communes à tous les marchés des aires culturelles ajatado et yoruba. L'originalité de Kétti est ailleurs, en dehors des traits saillants propres à nos centres d'échanges. Sa naissance est indissociable des situations conflictuelles connues au XIX^e ou au XX^e siècle par le pays ijé. À ce sujet, deux versions se contredisent du point de vue de la chronologie et de l'identification des agresseurs de Ilé-Ijé. La première fait état de troupes fon ou égba qui venaient faire des incursions accompagnées de razzias dans la région, notamment au XIX^e siècle. La deuxième rapporte des faits relativement récents puisque remontant seulement au premier quart du XX^e siècle : les Fran-

çais, dans leur politique d'hégémonie coloniale, se sont heurtés au refus de soumission des Ijé et à leur farouche résistance. C'était surtout entre 1914 et 1917 (2).

Au cours de l'une de ces guerres du XIX^e ou du XX^e siècle, à moins qu'il ne s'agisse des deux — hypothèse de travail — les Ijé, loin du théâtre des opérations et de toute habitation, avaient l'habitude de se réfugier en cache dans une épaisse forêt, à l'insu, bien entendu, des ennemis. Là, en toute sérénité, ils s'échangeaient des nouvelles, bonnes ou mauvaises, et se concernaient sur la direction des opérations à mener et la conduite à tenir face à l'ennemi. C'était, en quelque sorte, une base de repli, un centre d'échanges de nouvelles et de décisions politico-militaires. Chacun écoutait attentivement les moindres détails des conciergeries et des conversations. D'où le nom, hautement significatif et singulièrement évocateur de Kétti : ouvrir les oreilles pour bien écouter et bien entendre! Bref, Kétti, c'est la forêt où l'on va aux nouvelles en temps d'hostilité. On a fini, avec l'accroissement de l'effectif de ceux qui y venaient, par y faire une trouée, une clairière. Comme c'est également un centre de cache de longue durée, on a fini par y échanger quelques denrées de consommation courante, notamment des vivres. Dans le milieu Ijé essentiellement paysan, ceux qui, en temps de guerre, fréquentaient Kétti n'ont pas tardé à se rendre compte du pullulation du gibier dans cette forêt et de la grande fertilité de son sol. Il n'est pas surprenant, une fois Kétti transformé en marché plus important s'animant selon une périodicité fixe, de voir des paysans s'empresser de créer à proximité ou dans un rayon de quelques kilomètres seulement, des unités résidentielles, appelées hameaux par les uns, villages ou quartiers de village par d'autres : forme de colonisation de nouvelles terres par des migrants partis du cœur d'Ilé-Ijé aux sols passablement appauvris par une surexploitation agricole multisectorielle d'une grande intensité! De là naît une quinzaine d'unités résidentielles tout autour de ce marché, dans un rayon d'environ quinze kilomètres. Ce sont : Igboolumanhé, Onoshéshé, Otéy Ishogu, Ishéogu, Idoda, Otéshimé, Lashé Isooko, Igbo Ango, Igbo Asogba, Odélohu, Ipkakoto et Igboruka.

Ces deux dernières localités méritent chacune une remarque. Igboruka est la plus proche du marché et c'est sans doute à ce titre que ses habitants se sont vu confier la responsabilité de ce dernier et des divinités qui le protègent. Leurs ancêtres ne seraient-ils pas aussi les premiers à s'installer dans la région? Quant à Ipkakoto, il a la caractéristique parmi les villages qui environnent le marché de Kétti de loin en loin, d'en être le plus éloigné (environ une quinzaine de kilomètres).

Si Kétti désignait un centre d'écoute et le marché, il a fini, à un moment donné, par regrouper sous son appellation tous ces villages. Vous allez à Kétti ? Mais où précisément à Kétti, s'empresse-t-on de

voulez demander lorsque vous êtes dans la région. À Idoda ? À Igboruka ? etc.

CONCLUSION

Le cas le plus classique de naissance de marché auquel l'on assiste en général est le suivant : un ou plusieurs villages se créent. À un moment donné, ils éprouvent le besoin d'échanger leurs productions complémentaires en un lieu fixe et d'après une périodicité donnée : ils créent un marché. Kétti échappe à ce scénario bien connu, constituant ainsi un cas exceptionnel, unique en son genre à l'époque actuelle de la recherche en République du Bénin : pendant la guerre, une base de retrait pour se concerter et échanger des nouvelles dans une forêt devenue une clairière; le marché qui, la paix revenue, attire des cultivateurs à la recherche de terres fertiles, des villages tout autour : Kétti c'est le foyer des nouvelles, le marché, les unités résidentielles. Kétti, c'est tout cela à la fois.

NOTES

(1) — Pour plus d'informations sur le pays ijé de façon générale, lire les quelques travaux suivants :
IROKO (A.P.): "Anti-French resistance movement in Olori-Ijé (Dahomey) 1895-1900"
Reprinted from the journal of the historical society of Nigeria, Vol. VII, N° 2, June 1974, p.p. 235-260.

CHEVALIER (A.): "Le pays des Hollis et les régions avoisinantes",
In *Journal officiel de la colonie du Dahomey et Dépendances*

N° 7, 1er Avril 1910, p.p. 119-121
GARCIA (J.): "Les mouvements de résistance au Dahomey, (1914-1917)."

In *Cahiers d'études Africaines*

X (1), 37; p.p. 144-178.M

GUILCHARD (L.): "Chronique Missionnaire Mission du Dahomey : Une tournée chez les Hollis".

In *Journal des Missions Évangéliques*, Oct.
1942, p.p. 155-162.
IROKO (A.P.): "Contribution à l'histoire des voies de communication en pays ijé (République populaire du Dahomey)."
In *MAB Bénin (Bulletin du programme sur l'homme et la biosphère (MAB) au Bénin)*

Numeros spéciaux : Séminaire sur la perception de l'environnement, Cotonou, mai 1984, p.p. 44-49.

TEREAU (L. Col.) et HUTTEL (Dr.) "MONOGRAPHIE de Hollis."

In *Études Dahoméennes*, IFAN, Dahomey, II, 1949, p.p. 59-72, III, 1950, p.p. 7-37.

(2) — ASPIWAJU (A.J.): *Op. Cit.* 1974, p.p. 255-269.

(3) — Cet essai n'a pu voir le jour que grâce aux informations que nous ont aimablement communiquées les traditionnelles suivantes :
- ASSOGBA Daniel, né en 1969, instituteur vacataire à Igboruka;
- IGUESSU Daniel, né vers 1945, cultivateur et débiteur d'Igboruka;
- IGUESSU Marcellin, né vers 1950, ménagère et fabricante de sodabi, Igboruka;
- KUMOYÉ Marcellin, né vers 1975, cultivateur à Igboruka;
- KUMAYÉ Karimou, né vers 1955, cultivateur à Igboruka;
- KUMOYÉ Sunaju, né vers 1970, cultivateur à Igboruka.

A. F. IROKO

LE SAVIEZ-VOUS ?

* Les pays du Golfe sont en tête des utilisateurs de téléphones cellulaires dans le monde. Les Emirats comptent à eux seuls plus de 300.000 lignes, soit en moyenne un appareil pour 8 personnes.

* Les jeunes Américains ne dorment que 6,7 heures par nuit durant la semaine, et 7,4 heures le week-end, alors que l'idéal pour la bonne santé serait 9 heures par nuit à l'adolescence et même au-delà.

* Le "jeûne" du Ramadan est dangereux pour les diabétiques qui mangent en cette période encore plus sucré et gras que d'habitude.

* L'espérance moyenne de vie est de 41 ans en Ouganda, 47 ans en Guinée, 57 ans au Bangladesh, 69 ans en Amérique latine et en Chine, plus de 75 ans dans les pays industrialisés et à Cuba.

* En Afrique, 80 à 90% des populations ne communiquent que par le biais des langues locales; langues qui font partie de ce que l'Unesco appelle "le patrimoine immatériel".

* Le cancer tue environ 6 millions de personnes dans le monde chaque année, et plus de la moitié de ces décès surviennent dans les pays en développement.

* Lorsque des astronomes évoquent, par exemple, la galaxie d'Andromède, visible à l'œil nu, ils la décrivent telle qu'elle était il y a... 2 millions d'années. Si des créatures intelligentes vivaient dans cette galaxie, et observaient en ce moment la terre, ils la verraient avec le même décalage dans le temps, habillée par les premiers hommes...

Henriette Sarraseca

FOOTBALL : PELÉ VA DÉMISSIONNER ?

Grandes manœuvres et branle bas de combat au sein du gouvernement brésilien : en poste depuis quatre ans, Pelé veut démissionner de son poste de ministre des Sports. Le triple champion du monde souhaite, en effet, commenter la Coupe du monde pour la chaîne TV Globo, comme il l'a déjà fait pour les éditions précédentes. Or, cette activité de consultant est incompatible avec son portefeuille ministériel. D'autant qu'il est entré au gouvernement, Pelé n'a d'ailleurs plus le droit d'honorer de nouveaux contrats publicitaires, devant se contenter de ceux qu'il a signés avant sa nomination (comme Umbro ou Mastercard). La solution ? Simple : démissionner. Oui, mais le président de la République, Fernando Henrique Cardoso, qui a bien l'intention de compter sur la présence et le soutien de l'homme le plus populaire du pays pour les prochaines élections qui se profilent en octobre 1998, n'a pas vu cette éventualité d'un bon œil. Les deux hommes ont donc trouvé un accord qui satisfait tout le monde: Pelé ne sera simplement plus ministre pendant la durée du Mondial et retrouvera son poste juste après ! Il fallait y penser.

L.C.

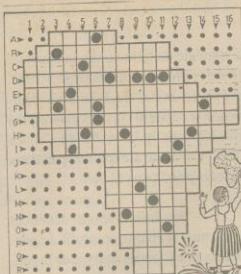
UN CADEAU QUI DURE,
UN CADEAU QUI INSTRUIT.

À UNE CONNAISSANCE,
OFFREZ
UN ABONNEMENT À
"LA CROIX DU BENIN".

Un cadeau
— qui dure,
— qui favorise l'éducation
permanente de la foi,
— qui nourrit les solidarités en
Église,
— qui n'a pas son pareil chez nous,
— qui...
— qui...

UN PEU DE DISTRACTION

L'AFRIQUE EN MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

— A. Petits cubes. — B. Tuant à coups de pierres. — C. Prénom démonstratif. Enlèveuse. — D. Fabriquer. — E. Eructation. Entasser. — F. Article arabe. Lettre grecque. Qui ne sert à rien. Connu. — G. Liquides inodores. Chatouilleras légèrement. — H. Certain. Fleuve côtier français. Parti. Champion. — I. Maladie particulière à une région. Toujours premier. — J. Saisons. Pouffé. — K. Volubilis. — L. Article. Coupé très court. — M. Lentilles. Pronom personnel. — N. Dégagée. — O. Terre entourée d'eau. — P. Traînard. — Q. Fin de messa latine. — R. Article pluriel.

VERTICALEMENT

— 1. Prêtre placé à la tête d'une paroisse. — 2. Éplorés. — 3. Couche. Contraction de (à les). — 4. Impulsion. Clôture. — 5. Possessif. Liquide ammonique. — 6. Mammifère omnivore. Douze mois. — 7. Meuble. Réduit de la défense d'une ville. — 8. Séparé par un désaccord. Canal des marais salants. Pronom. — 9. Altise royale. Changement de poste. Astre. — 10. Mot d'enfant. Employer. Abri provisoire. — 11. Consommes de tous. Grande ville du Nord de France. Coupe court. Possessif. — 12. Esthétique. Vapeurs qui se condensent. — 13. Brame. Le premier-né. — 14. Chef éthiopien. — 15. Tamis. — 16. Usage.

(Réponse en page 10)

OCTOGONE DES OISEAUX



(Réponse en page 10)

JEU DES LETTRES

Trouvez, pour chacune des trois lignes horizontales, le mot le plus long possible. Pour y arriver, marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés.

Amusez-vous bien !



(Réponse en page 10)

BONNE SANTÉ

Traiter aussi vite que possible le choléra

Le choléra est une infection intestinale aiguë due à une bactérie, le vibrio cholérique. La période d'incubation peut aller de quelques heures à peine jusqu'à cinq jours. Le premier signe du choléra est une diarrhée aiguë, abondante et indolore. Cette diarrhée provoque une déshydratation grave qui peut entraîner la mort si elle n'est pas traitée. Dans la plupart des cas, la maladie s'accompagne aussi de vomissements.

Devant un début de diarrhée, il n'y a pas de question à se poser, affirme le Docteur Marc Gastellu-Eichegory de MSF. « Il faut tout de suite penser au choléra et se réhydrater le plus rapidement possible en buvant souvent, de petites quantités d'eau à la fois. Une consultation dans un centre de soins s'impose en urgence où on pourra proposer au malade des sels de réhydratation orale. En cas de vomissements et dans les cas graves, le malade est isolé et un traitement de réhydratation par voie intraveineuse sera mis en place pendant 48 heures, suivie d'une journée de surveillance. »

Dans les régions où sévit la maladie, quelques simples règles d'hygiène peuvent

éviter la contamination. Règle de base : se laver les mains au savon après être allé aux toilettes et avant toute manipulation de nourriture. S'assurer aussi que l'eau de boisson n'est pas infectée. Le vibrio ne résiste pas en milieu acide, du jus de citron (le jus d'un demi-citron dans un litre d'eau) ou quelques gouttes d'eau de javel ajoutées à l'eau consommée constituent une bonne protection.

En période d'épidémie, manger froid, surtout si chacun se sert avec ses doigts dans un plat commun, présente un risque : à température ambiante, le vibrio cholérique peut en effet survivre pendant 5 jours. Le chauffage à plus de 70 degrés le détruisant à coup sûr, mieux vaut consommer de la nourriture réchauffée quotidiennement à l'eau de javel.

Il n'existe encore aucun vaccin efficace à 100 % contre le choléra. Celui que l'on trouve actuellement n'offre qu'une bien insuffisante protection de 50 %. Aussi les médecins ne le recommandent-ils pas. D'autant que les personnes vaccinées, pouvant se croire à l'abri, risquent de négliger les plus élémentaires mesures de prévention...

Claire Viognier

DES MOTS ET DES FAUTES

Dans cette grille ci-après se dissimule un oiseau. Pour le découvrir, rayez toutes les lettres qui sont inscrites neuf fois dans la grille, puis repérez une à une horizontalement dans un ordre logique, les sept lettres constituant le mot-clé!

A vous donc de jouer !

Attention magazine (avec un Z) n'est pas le féminin de magasin (avec un S). Le magazine est une revue, un journal illustré.

Un magasin est une boutique. La différence orthographique provient du fait que magazine (avec un Z) nous est revenu d'Angleterre avec une graphie et un sens transformés.

Magasin (S), magazine (Z), une famille ni-française, ni-anglaise ou seul magazine prend un Z. Les autres mots, tels : magasin, magasinage, magasinier prennent un S.

AUTOUR D'UN MOT

Fait (FAIT), du latin factum... facere... faire.

L'action de faire c'est un fait. On peut répondre d'un fait ou prendre quelque chose sur le fait, en flagrant délit, en faute, le surprendre. Il existe aussi des voies de fait : violences, coups. Quant aux faits et gestes de quelqu'un ce sont ses activités et sa conduite. Tout ce qui arrive est un fait, il peut être rare, unique, une aventure, un phénomène, et quand il est fait divers c'est une chose, une nouvelle, généralement peu importante.

Ce qui existe réellement, effectivement est également un fait et l'on peut juger d'après lui. C'est un fait, c'est une chose réelle, certaine, sûre et vraie.

Enfin, vient l'expression en fait qui signifie, en réalité, effectivement, véritablement.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Le polycoton (POLYCOTON)

C'est un textile composé d'un mélange de polyester et de coton. Ce mot est apparu dans le langage français au milieu des années 80.

La foule est également un grand nombre de personnes ou de choses de même catégorie : foule d'enfants, de jeunes gens, une multitude, une bande, une ribambelle et d'une façon populaire une flopée.

Le mot foule s'applique enfin aux idées, aux projets. Il y a alors : masse, collection, quantité, grand nombre... « La foule est un monstre à mille têtes », assure une sentence latine.

DES MOTS POUR JOUER

In extremis, sine die, urbi et orbi... trois expressions latines utilisées couramment en français.

Que signifient-elles ? Au choix : partout ? Sans fixer de date ? Au dernier moment ?

Réponses :

In extremis : au dernier moment.

Sine die : sans fixer de date.

Urbi et orbi : partout.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec le nom sabot.

Comme un sabot, travailler mal. Le verbe sabotier a pris le sens figuré de faire quelque chose vite et mal. Dans le domaine musical : jouer comme un sabot, c'est très mal jouer.

Une expression vieillie : avoir du foie dans son sabot, être riche... on le disait à la fin du XVIII^e siècle, en parlant d'un paysan.

Dormir comme un sabot : dormir profondément.

Voir quelqu'un venir avec ses gros sabots : bien voir où il veut en venir, tellement il cache mal ses intentions.

Enfin cette expression ancienne : avoir cassé son sabot... avoir perdu sa virginité, en parlant d'une jeune fille. On disait cela aussi au XVIII^e siècle !

DES MOTS À DEVINER

Un tupinambis (TUPINAMBIS), est :

- un grand lézard d'Amérique du Sud ?
- une pierre plate utilisée comme dalle ?
- une famille de langue indienne d'Amérique du Sud ?

Trouvez la bonne définition.

Réponse : Un tupinambis est un grand lézard d'Amérique du Sud. Il est carnassier.

DES MOTS D'AILLEURS

Fin (FIN).

Au Québec, pour qualifier une personne sensée et intelligente ou une chose qui est agréable, plaisante, on emploie l'adjectif : fin (FIN).

La où le Français emploie l'adjectif familier chouette, le Québécois use plutôt de l'adjectif fin voire quiquoute, de l'anglais cute... fin, pénétrant.

C'est chouette ce truc ! C'est fin cette affaire-là !

NATION

QUE FAIRE POUR L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ AU BÉNIN ?

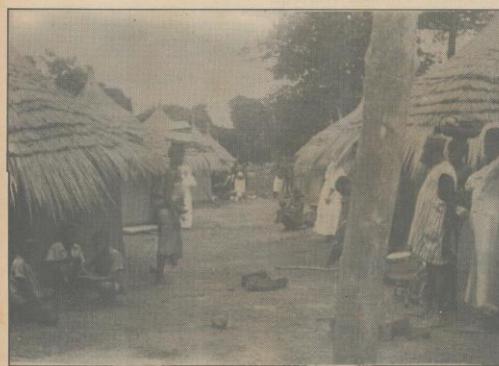
(Suite de la première page)

au sud du Sahara se sont engagés à mettre en place des programmes de lutte contre la pauvreté.

« Dans cette entreprise, ces pays se sont heurtés à un certain nombre de problèmes pratiques mais surtout d'ordre méthodologique. Parmi ces problèmes, on peut citer notamment les faiblesses des outils d'analyse disponibles qui n'étaient ni systématiques ni appropriés pour la formulation des politiques de lutte contre la pauvreté ».

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Il apparaît dès lors impérieux de relever le défi pour ne pas courir d'aller



à la catastrophe à l'an 2000. La publication par le PNUD du manuel d'analyse de la pauvreté, applications au Bénin, le premier du genre, s'inscrit certainement dans ce cadre. D'ailleurs l'objectif en substance, selon M. Gilbert Aho, économiste au PNUD, est d'appréhender scientifiquement et objectivement le concept de la pauvreté, concept galvaudé jusque-là, afin de formuler une politique nationale cohérente et efficiente de lutte contre la pauvreté au Bénin et même au-delà.

En vérité, aussi vieilles que le monde, la pauvreté et la lutte contre ce fléau ont intéressé la plupart des économistes de tous temps. Mais, la réduction de la pauvreté est devenue une préoccupation majeure pour un grand nombre de gouvernements et d'agences d'aide au cours des années 80. En effet, on ne le dira jamais assez, en dépit des programmes de réformes économiques engagées sous la conduite des institutions de Bretton Woods, la pauvreté qui prévaut dans le monde, a persisté dans de nombreux pays en

développement. Et, comme le précise le document publié par le PNUD, dans la majorité des cas en Afrique, les programmes d'ajustements structurels ont créé de nouveaux pauvres, suite à la liquidation d'entreprises publiques inefficaces, la réduction du sureffectif des administrations publiques et la compression des dépenses publiques dans maints domaines et dans ceux de la santé et de l'éducation. Les Béninois gardent toujours en mémoire, et cela sûrement pendant longtemps encore, les effets négatifs des deux premiers PAS. Ces résultats peu reluisants sont en fait liés, comme l'indique le manuel d'analyse de la pauvreté, au fait que lutter contre la pauvreté, c'est avant tout être capable de circonscrire le concept de pauvreté, de réaliser un profil de pauvreté opérationnel pour chaque pays, d'en cerner les causes profondes et surtout de formuler de bonnes stratégies de lutte contre le fléau. En d'autres termes, il faut être en mesure de procéder à une véritable analyse de la pauvreté et d'agir efficacement. Ce qui implique un combat de longue haleine

la stratégie de lutte contre la pauvreté dans ses préoccupations depuis 1992, le gouvernement du Bénin n'a commencé à établir un document-plan dans ce sens qu'à la fin de l'année 1996. Ce délai s'explique par deux facteurs principaux :

a) — les informations détaillées permettant d'établir un profil de pauvreté et une (bonne) analyse de la pauvreté au Bénin n'ont été rassemblées qu'en 1996 ;

b) — peu de gens parmi les décideurs et techniciens avaient une vision claire de ce que pouvait être un programme de lutte contre la pauvreté.

De l'expérience du Bénin, à en croire le manuel d'analyse de la pauvreté, trois enseignements majeurs s'imposent :

— le premier est que la connaissance approfondie, la mesure et le suivi de l'impact des politiques sont un préalable incontournable à toute action ou plan de lutte contre la pauvreté. Dans la mesure où l'éradication de la pauvreté est un objectif à très long terme, il est nécessaire de prévoir la mise sur pied d'un système d'analyse de la pauvreté permettant un suivi permanent de celle-ci ;

— le deuxième est que pendant que se met en place le système d'information et d'analyse de la pauvreté, il est nécessaire de ne pas en attendre le bouclage pour imaginer et mettre en œuvre des actions concrètes de réforme de certains problèmes de la pauvreté déjà identifiés. C'est la combinaison de ces deux actions qui permet d'obtenir plus facilement l'adhésion du



gouvernement et des populations cernées à une approche plus systématique et donc plus durable de la réduction de la pauvreté :

— le troisième est que l'ensemble du processus de l'analyse de la pauvreté jusqu'à la formulation des politiques et programmes doit se faire en associant, de la manière la plus large possible, l'ensemble des acteurs du développement.

Ainsi, comme l'indique le document du PNUD, la stratégie de réduction de la pauvreté doit s'intégrer dans la stratégie nationale de développement et être cohérente avec les stratégies sectorielles. La dimension économique devrait être placée au centre de cette stratégie si l'on veut lutter de manière durable contre la pauvreté. *Au-delà des files de sécurité sociale qui seront toujours nécessaires pour aider certains pauvres, la stratégie doit s'appuyer sur les activités qui procurent des revenus durables liés à des emplois économiques viables, en particulier de l'auto-emploi. Enfin, les politiques sociales doivent être replacées dans un cadre économique productif, comme les investissements en capital humain, et permettre aux pauvres de mieux saisir les opportunités économiques et de se prendre en charge eux-mêmes.*

Quelle belle initiative que de tracer des canavas pour l'éradication de la pauvreté. Ils doivent être enseignés, surtout à l'Université nationale du Bénin, pour imprégner les uns et les autres du concept de la pauvreté. Tout concept et sa traduction ou son application sont sujets à évolution. Le manuel d'analyse de la pauvreté ne peut donc, que soient ses mérites (clarté, utilité et autres qualités) passer pour une panacée, une baguette magique. L'essentiel est encore ailleurs : sans doute dans la volonté sereine et affirmée, et surtout dans l'action qui est dans ce domaine nécessaire. C'est pourquoi, au-delà de toutes ces considérations, la minorité aisée et surtout celle qui vit dans l'opulence, décideurs nationaux de surcroît, eux dont les actions quotidiennes sont la source de la paupérisation de la grande majorité doivent s'amer de la volonté politique de combattre ce fléau. Le manuel d'analyse de la pauvreté peut les aider à y voir plus clair, à éviter les pilotages à vue qui sont toujours hasardeux surtout en matière économique. Il y va de l'intérêt de la République du Bénin.

Alain Sessou

LE FORUM NATIONAL POUR LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONTRE LA CORRUPTION SERAIT-IL UN FORUM DE PLUS ?

(Suite de la première page)

l'avoir organisé peut être mis à l'actif d'une volonté certaine de réduire sinon d'annihiler le fléau. Mais lorsqu'on jette un regard sur les trois journées qu'a duré ce forum, on est bien tenté de le qualifier de palabre inutile et de gaspillage d'argent. D'abord, il est regrettable de constater que le forum a été pratiquement le rendez-vous de ceux-là qui étaient à la conférence économique nationale et au forum sur le minimum social commun. Mieux, les vecteurs, principaux instigateurs et bénéficiaires de la corruption, directeurs généraux et autres responsables financiers et comptables des secteurs névralgiques de l'État étaient absents, même si des participants estiment que l'Exécutif était représenté par certains cadres. L'enjeu étant de taille, comment pourrait-on ne se faire représenter que par quelques rares conseillers? Surtout lorsqu'on sait que la grande corruption se trame par les sommités aux commandes des secteurs juteux. Peut-être auront-elles l'occasion de faire leur forum en catimini. Qui le sait car tout est possible dans le Bénin du Renouveau.

ENCORE DES RÉSOLUTIONS

Au-delà de toutes ces considérations, que dire du déroulement même du forum qui, évidemment, a accouché, comme à l'accoutumée, des semipériennes résolutions et recommandations classiques. Des recommandations précédemment ressassées sous d'autres formes et à d'autres rencontres. Ainsi, entre autres, on a parlé au forum national de la mobilisation de la société civile contre la corruption, de la nécessité pour la société civile d'assurer la formation civique des populations pour éviter la corruption pendant la campagne électorale par exemple. On a évoqué, par ailleurs, la révision de certains textes légaux, et patiti et patata. Combien de fois n'a-t-on pas entendu parler de ces choses ? Il n'est peut-être

pas inutile de rappeler plusieurs fois la même chose pour la faire entrer dans les esprits. Mais il devient fastidieux de le faire sans jamais avoir en retour le moindre signe d'amélioration. C'est de cela qu'il s'agit dans le Bénin du Renouveau où, à force de parler de la lutte contre la corruption sans sanction exemplaire, on ne convainc plus personne et, pire encore, on accroît la capacité des citoyens béninois à détruire le tissu économique national en toute impunité. Et de ce point de vue le FONAC apparaît, a priori, quel-

même de combattre par eux-mêmes la corruption. Mais pour cela, ils doivent commencer par enrayer les causes morales du mal, car c'est du cœur de l'homme que procèdent les principes bons ou mauvais qui commandent le fonctionnement de la société en général, des institutions et des structures en particulier. Et voilà qui ne paraît pas suffisamment ressorti au FONAC organisé pompeusement les 26, 27 et 28 mars 1998. C'est pourquoi, le redressement moral national avec comme support l'éradication de la corruption à tous les niveaux est subordonné à la conversion des cœurs et des mentalités et non simplement à l'organisation des forums. Cette reconversion indispensable permettra au peuple béninois d'insuffler à notre société un sang nouveau et surtout un esprit nouveau.

Les signes extérieurs de richesse, les trains de vie tapageurs, les enrichissements illicites... ne militent pas en faveur de tous ceux qui vocifèrent contre la corruption. Le ver est dans le fruit. Il faut donc l'extirper : le gouvernement a besoin de crédibilité et le peuple d'actes concrets.

Le mal béninois est avant tout un mal mental, psychique. En vérité, la principale cause de la morosité de notre pays, en dépit de la démocratie, est le renversement des principes moraux, des valeurs morales. Le peuple béninois a été habitué, avant et pendant le Renouveau démocratique, à voir attribuer des postes de hautes responsabilités et des promotions de complaisance à certains de ceux-là même dont la compétence professionnelle, l'honnêteté, la transparence et la rigueur dans la gestion avaient été mises en cause de façon incontestable. Ainsi, avouons-le, en cette ère du Renouveau démocratique, et sous d'autres cieux, la malhonnêteté a fini par passer pour le meilleur moyen d'ascension dans l'échelle nationale, continentale et intercontinentale. Les fils et filles du Bénin sont, certes, à

C'est à ce prix aussi que la République du Bénin pourra prendre le tournant capable de procurer le vrai bonheur à tous et à chacun.

Philippe Amoussou



Vue partielle des participants au colloque sur le minimum social commun organisé à Cotonou en juillet 1997.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LA PRATIQUE DU DENIER DU CULTE DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

L'observation révèle que beaucoup de chrétiens retrouvent et saisissent l'importance du livret de catholico parfois seulement à deux occasions où ils sont même fiers de l'exhiber : au moment de négocier les funérailles chrétiennes et encore tous les ans au temps de grâce du carême qui prépare à Pâques. Chacun vient s'acquitter du denier du culte, souvent inscrit dans le livret de catholico dont les dernières pages indiquent le montant et la régularité du paiement.

Nous définirons l'expression pour en préciser la pratique. Nous mettrons ainsi mieux en relief le témoignage chrétien qui y est attaché.

QU'EST-CE QUE LE DENIER DU CULTE ?

Appelé encore denier de l'Église, le denier du culte est une collecte annuelle qui vient de la contribution volontaire des fidèles catholiques dans chaque diocèse pour assurer les traitements du clergé et le fonctionnement de l'Église. Le denier du culte peut donc être assimilé à un impôt religieux et concerne chaque fidèle baptisé depuis le petit bébé jusqu'à l'adulte. Le denier du culte est alors un élément d'appréciation de la participation active du chrétien à la vie de son diocèse.

L'Église propose des critères pour déterminer le montant du denier du culte. Il correspond à l'équivalent d'une ou deux journées de travail ou de pension de retraite, soit 1 à 2% du revenu de chacun, ou enfin 10% de son imposition sur le revenu. Dans certains pays, comme l'Allemagne par exemple, son paiement est lié à l'impôt civil sur le revenu et l'État le reverse à l'Église.

D'après l'encyclopédie catholique THEO, une certaine moyenne de pratiquants de tous ordres, réguliers, irréguliers et occasionnels s'acquittent de ce devoir religieux. Toutefois une autre catégorie de pratiquants s'en abstiennent parce que, sans doute, n'ayant aucune information précise sur la question ou encore surestiment peut-être les finances des diocèses en vertu d'une opinion répandue selon laquelle l'Église serait soit très riche, soit assez riche.

POUR UNE NOUVEAUTÉ DANS LA RÉFLEXION

L'argent a pris de nos jours bien sûr, une place exagérée dans les motivations des activités humaines : on ment, on trompe, on trahit, on tue pour en avoir. Il en faut aussi pour vivre et pour aider les autres. L'argent, d'après Jean Pliya, (In Donner comme un enfant de Dieu, "F.-X." de Guibert, 1993, p. 8), apparaît ainsi comme la meilleure et la pire des choses. Et l'Église en a besoin pour financer l'évangélisation et les œuvres d'amour fraternel. C'est pourquoi l'Église ne peut accomplir sa mission

qu'avec le concours de ses membres, la contribution financière de ses fidèles baptisés.

Or, il est vrai que pendant longtemps les finances de l'Église ont constitué un domaine mal connu des fidèles eux-mêmes. En fait, cela s'explique par la possession des États pontificaux puis le capital versé en 1929 par l'État italien qui, pour plusieurs années, ont assuré au Vatican des revenus suffisants. Ce traitement spécial terminé, la situation financière internationale expose le Vatican autant que les Églises locales à des difficultés financières et, déjà depuis le Concile Vatican II (11 octobre 1962 au 8 décembre 1965), l'Église, en son sein, fait prévaloir désormais la responsabilité des fidèles laïcs. A ce titre, le denier du culte constitue réellement un devoir élémentaire de solidarité en vue de l'accomplissement de la mission de l'Église dans chaque diocèse.

C'est ici alors le lieu et le moment de porter une lumière sur l'embarras et la gêne de plusieurs chrétiens au sujet de la pluralité des collectes à l'église et de préciser que leurs destinations sont aussi variées que diverses :

- le denier de l'Église ou denier du culte est centralisé à l'évêché;

- les quêtes dominicales effectuées pendant le culte sont le plus souvent au profit du budget paroissial. Toutefois certaines de ces quêtes sont dites "impérées" c'est-à-dire ordonnées par l'évêque à l'intention d'un service de l'Église soit diocésaine (séminaire, chantiers...), soit nationale, soit universelle;

- les offrandes de messe, remises au prêtre célébrant l'Eucharistie, ne sont pas le prix "coûtant" de la messe mais plutôt un geste en union à la prière de ce dernier;

- les offrandes à l'occasion de cérémonies ont le même sens et participent en plus aux charges de l'Église;

- les souscriptions volontaires, kermesses, ventes de charité servent aux gros travaux sur les paroisses. L'effort de carême est centralisé à la Caritas Nationale;

- la dîme est une pratique biblique (Lv 27, 30-32; Gn 14, 18-20) qui date d'Abraham et que Dieu Lui-même a finalement instituée comme loi. Donner la dîme de ses revenus était offrir un dixième de la production annuelle d'une terre ou du revenu du travail d'une personne (Nb 18, 18-29). Or dans l'Église d'aujourd'hui la

volonté de Dieu n'a pas changé. Offrir la dîme actuellement, c'est poser un acte d'amour et de foi pour soutenir par son argent personnel, l'œuvre de l'évangélisation. Le montant du denier du culte est nettement inférieur au dixième du revenu, base du calcul de la dîme.

Au total, l'apport de ces ressources dépend de la bonne volonté plus ou moins bien éclairée des fidèles.

À QUELLE FIN EST UTILISÉ LE DENIER DU CULTE ?

Un sondage auprès d'une certaine frange de jeunes scolarisés du secondaire nous a permis d'entendre que le denier de l'Église sert à :

- former les jeunes,

- venir au secours des nécessiteux,

- accomplir des œuvres sociales,

- construire des églises ou chapelles,

- entretenir le clergé et les lieux saints,

- acheter les vases sacrés (calices, cibories) et les éléments eucharistiques (vin, hosties) et même les ornements pour la messe.

Ces affirmations comportent des limites et des imprécisions par endroits.

Centralisé à l'évêché, cette collecte de fonds est destinée en principe à la subsistance des prêtres et au fonctionnement de l'Église diocésaine.

Sur de nombreuses paroisses, l'on s'acquitte du paiement de cet impôt religieux au temps de carême. De plus en plus certaines paroisses ont plutôt institué pour le mois de décembre la collecte du denier de l'Église. Et pourquoi ne prendrait-on pas l'initiative de collecter ce denier en temps de récolte dans les milieux ruraux où le paysan seraït sans doute fier d'offrir son sac de mil ou de maïs plutôt que 500 francs?

En 1966 déjà à Kampala, le Pape Paul VI invitait les Africains à devenir désormais leurs propres missionnaires. Des signes de croissance se laissent découvrir depuis lors. Toutefois, les Africains doivent davantage participer au financement de leur propre évangélisation. Voilà pourquoi, à l'étape actuelle de l'histoire de la Rédemption, où l'Église universelle parle de la nouvelle évangélisation, nos Églises locales doivent, chacune, penser à mettre en place de nouveaux réflexes pour une prise en charge réelle de bien des activités religieuses et ecclésiales.

Célestin Comlan Avocat

NIGÉRIA : LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU SIDA DANS LE PAYS

Une Église impose le test du Sida aux couples qui veulent se marier.

Les couples membres de la "Deeper Life Bible Church", au Nigeria, désireux de se marier à l'église, devront dorénavant subir les tests de dépistage du virus HIV qui peut entraîner le Sida, et de l'anémie falciforme. C'est ce qui vient de décider le pasteur William F. Kumuyi, fondateur et dirigeant de cette Église pentecôtiste indépendante qui affirme compter 5,5 millions de membres. Le pasteur Kumuyi a souligné que les tests allaient devenir une directive de l'Église puisque les fidèles ne voudraient pas participer à la campagne du gouvernement exhortant tous les Nigérians à subir des tests sanguins pour endiguer la propagation des deux maladies qui font de nombreuses victimes parmi les 100 millions d'habitants du pays.

Selon les dernières statistiques fournies par le ministère de la santé, quelque trois millions de Nigérians sont séropositifs. Même s'il n'existe pas de statistiques concernant l'anémie falciforme ou drépanocytose, maladie sanguine héréditaire fréquente en Afrique, les médecins du pays reçoivent un nombre croissant de patients atteints de cette maladie. Le virus HIV et l'anémie falciforme touchent toutes les classes de la société, y compris les cercles de l'Église.

ÉVITER D'ÊTRE INCONSCIEMMENT LES ESCLAVES DES MALADIES

Un grand nombre de fidèles, inquiets de la propagation de ces maladies, approuvent la proposition du pasteur Kumuyi car ils constatent que de nombreux chrétiens pentecôtistes croient à tort que la campagne du gouvernement ne les concerne pas. Ceux-ci pensent que le baptême et l'observation des commandements les protègent contre toutes les maladies.

Apic / eni / msp

ET VOTRE REABONNEMENT ?

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LE RENDEZ-VOUS MARIAL ANNUEL DES JEUNES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU À DASSA-ZOUMÈ

Le rendez-vous marial annuel des jeunes à la grotte Arigbo de Dassa-Zoumè s'est tenu les 20, 21 et 22 février 1998. Ils sont plus de mille deux cents jeunes, venus des différentes paroisses, stations secondaires, écoles et collèges catholiques du diocèse de Cotonou à répondre présents, cette année, aux pieds de la Mère du ciel et de la terre, la Vierge Marie.

« JEUNE, LAISSE-TOI CONDUIRE PAR L'ESPRIT SAINT ».

C'est le thème qui a nourri la réflexion, la méditation et la contemplation des merveilles du Seigneur au cours du pèlerinage des jeunes, le douzième organisé par l'aumônerie diocésaine des jeunes de Cotonou.

Ce pèlerinage a été placé sous la présidence de S. E. Mgr. Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumè et de M. Jean Pliya, berger national du renouveau charismatique.

Aguerris par leur foi, les jeunes ont, à l'accoutumé, bravé moults inconvénients et contraintes pour aller prier et méditer aux pieds de Notre-Dame d'Arigbo de Dassa.

Tout ceci pour : mieux entendre Jésus, le Fils de Dieu, le Sauveur du monde, et mieux le découvrir grâce à l'Esprit Saint vivificateur et sanctificateur afin de répondre avec détermination à ce qu'il dira au cœur de chaque pèlerin en route pour le grand jubilé de l'an 2000.

Cette année, le programme a, entre autres, connu une amélioration qualitative quant à l'adoration du samedi soir : une prière de guérison vécue devant le Saint-Sacrement et dirigée par M. Jean Pliya, suivie d'émouvants témoignages et d'action de grâce pour les merveilles de Dieu. Une expérience que les jeunes souhaitaient voir renouvelée au cours des prochaines pèlerinages.

Au panel de l'après-midi du samedi 21 février, les jeunes ont pu, à l'issue des carrefours-débats, se convaincre davantage que



homélie à la messe de clôture du dimanche 22 février.

« L'Esprit Saint, affirme-t-il, c'est la Sainteté de Dieu. Il ne faut pas le confondre avec beaucoup d'autres esprits malins, mauvais et trompeurs. Bien que n'ayant pas de définition précise, indique le prélat, le catéchisme enseigne que l'Esprit Saint est la troisième personne de Dieu ; tandis que nous récitons dans le credo : « je crois en l'Esprit Saint qui est Seigneur et qui donne la vie. Il procède du Père et du Fils. Avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire. Il a parlé par les prophètes... » Après cela, plus de définition ». Et le prélat de continuer

« L'Esprit Saint témoigne,ibilise et rend visible... L'Esprit Saint donne une nouvelle figure à celui qui se laisse entraîner par Lui. Il donne une nouvelle forme à celui qui se laisse travailler par Lui. Celui qui se laisse conduire par l'Esprit Saint rend témoignage... Et si nous sommes de vrais chrétiens, nous devons nous laisser guider par l'Esprit Saint pour qu'il nous aide à témoigner de Jésus-Christ, de ce que nous sommes en réalité, en vérité et en sincérité... »

En se séparant à Dassa-Zoumè, les jeunes se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine au centre marial d'Allada pour leur pèlerinage de 1999. Ainsi les Péle-Jeunes se vivront désormais de façon alternative à Dassa et à Allada.

Pour l'heure, il ne reste à souhaiter, en union avec l'Abbé Déphin Vigan, aumônier diocésain des jeunes de Cotonou, que la jeunesse se lève pour accueillir l'Esprit Saint et témoigner de Jésus-Christ afin d'entrer dans l'an 2000, debout.

À Jésus donc par Marie, dans la puissance de l'Esprit Saint !

Guy Dossou-Yovo

L'Union du Clergé béninois (U.C.B.) a tenu son assemblée générale annuelle du 26 au 29 janvier 1998 au Centre Monseigneur Guy Rioh de Parakou. L'U.C.B. est le cadre où tous les Béninois appelaient au sacerdoce de Jésus-Christ sont invités à vivre effectivement la fraternité créée par l'ordination sacerdotale.

L'objectif de nos assemblées générales est de permettre aux membres de l'Union de prier ensemble, d'échanger les idées, les recherches, les convictions.

Cette année, la réflexion a porté sur la lettre apostolique « Tertio Millennio adveniente » de Jean-Paul II. Pour vivre au rythme de l'Église, il était normal de nous insérer dans l'elan vers le Jubilé de l'An 2000 selon les directives du Souverain Pontife contenues dans sa lettre apostolique pré-citée. Dans cette perspective, nous nous sommes arrêtés surtout au thème de la seconde année préparatoire : « L'Esprit Saint, vivificateur et sanctificateur ».

Dans la lumière de cet Esprit, nous avons exploré les voies en vue de l'émergence de nouveaux réflexes chrétiens dans nos Églises afin de forger une nouvelle mentalité et d'instaurer une nouvelle pédagogie de la foi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DU CLERGÉ BÉNINOIS (U.C.B.):

EN ROUTE VERS LE JUBILÉ DE L'AN 2000

Concrètement, l'assemblée générale de Parakou s'est déroulée entre deux grandes célébrations : la messe d'ouverture au séminaire Notre-Dame-de-Fatima de Parakou, sous la présidence de S. E. Mgr. Nestor Assogba, archevêque de Parakou, et la messe de clôture en la cathédrale Sainte-Pierre et Paul de Parakou sous la présidence de S. E. Mgr. Vincent Mensah, évêque de Porto-Novo, Paul Vieira, évêque de Djougou. On peut noter aussi que sur les 125 participants, les jeunes prêtres qui sont dans leurs dix premières années d'ordination sacerdotales étaient au nombre de 79 soit 63,2% de l'assistance. Naturellement, ils ont imprimé une note d'enthousiasme et de gaieté aux travaux et même aux votes de l'assemblée.

Fort instructive, l'assemblée a été honorée par la présence de six de ses membres les plus éminents à savoir : NN.SS.LL.EE. Marcel H. L. Abboton, évêque de Kandi, Nestor Assogba, archevêque du lieu, et la messe de clôture en la cathédrale Sainte-Pierre et Paul de Parakou sous la présidence de S. E. Mgr. Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumè, Pascal N'Koué, évêque de Natitingou, Vincent Mensah, évêque de Porto-Novo, Paul Vieira, évêque de Djougou. On peut noter aussi que sur les 125 participants, les jeunes prêtres qui sont dans leurs dix premières années d'ordination sacerdotales étaient au nombre de 79 soit 63,2% de l'assistance. Naturellement, ils ont imprimé une note d'enthousiasme et de gaieté aux travaux et même aux votes de l'assemblée.

C'est ainsi qu'à Parakou, ils ont activement participé au renouvellement des organes dirigeants à l'U.C.B. dont les mandats arrivaient à expiration. Ainsi le bureau qui

dirigera l'U.C.B. pour les trois prochaines années, est composé comme suit :

Délégué national : Abbé Xavier Tohouégnon ;
Délégué national Adjoint : Abbé Nicolas Hazoumè ;
Secrétaire national : Abbé Célestin Avocan ;
Trésorier national : Abbé Charlemagne Koudhorot.

Comité de rédaction de la revue « Confluent », organe de liaison de l'U.C.B. :
Abbé Epiphane Ahouansé,
Abbé Célestin Avocan,
Abbé Théophane Houéchénou,
Abbé Jules Kédé.

Enfin, la présence et la contribution de S. E. Mgr. Alexandre Staccioli, Secrétaire Général de l'Union pontificale missionnaire (U.P.M.), évêque de Vientiane au Laos, ont fait ressortir la dimension missionnaire et catholique du sacerdoce.

Puisse l'Esprit, principe d'unité et premier agent de l'évangélisation, nous aider à renforcer notre foi et plus éclatant notre témoignage dans l'engagement quotidien.

Comité de rédaction de « Confluent »

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

« L'ESPRIT ET L'ÉPOUSE DISENT : VIENS ! »

(Suite de la première page)

couvres l'histoire d'amour que Dieu a tissée avec l'humanité. Il veut la réaliser également avec moi.

Viens et savoure la joie du pardon reçu et donné.

Le mur de séparation qui existait entre Dieu et l'homme et entre les hommes eux-mêmes a été abattu. Les fautes sont pardonnées, le banquet de la vie est préparé pour tous.

Bienheureux ceux qui, attirés par la force de la Parole et modelés par les Sacrements, répondent généreusement. Ils se mettent sur la route de l'appartenance totale et radicale à Dieu, pour l'espérance que ne déçoit pas "parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné" (Rm 5, 5).

4. "Il y a diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit" (1 Co 12, 4).

Les charismes, les ministères et les diverses formes de vie consacrée s'alimentent à la vie nouvelle, qui jaillit du Baptême et se développe par la Parole et les Sacrements. Il devient possible d'engendrer dans l'Esprit Saint de nouvelles vocations lorsque la communauté chrétienne vit dans une attitude de pleine fidélité à son Seigneur. Cela suppose un climat de foi et de prière intense, un témoignage généreux de communion et d'estime à l'égard des dons multiformes de l'Esprit, une passion missionnaire qui surmonte les facilités et les illusions de l'égoïsme et pousse au don total de soi pour le Règne de Dieu.

Chaque Église particulière est appelée à soutenir le développement des dons et des charismes que le Seigneur suscite dans le cœur des fidèles. Notre attention, en cette Journée, se porte plus particulièrement sur les vocations au sacerdoce et à la

vie consacrée, en raison du rôle fondamental qu'elles revêtent dans la vie de l'Église et dans l'accomplissement de la mission.

Jésus, en s'offrant Lui-même au Père sur la Croix, a fait de tous ses disciples "un royaume de prêtres et une nation sainte" (Ex 19, 6) et les a constitués comme un "édifice spirituel", un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu. (1 P 2, 5). Au service de ce sacerdoce universel de la Nouvelle Alliance, il a appelé les Douze "pour être avec lui et pour les envoyer prêcher, avec le pouvoir de chasser les démons" (Mc 3, 14-15). Aujourd'hui le Christ continue son œuvre de salut à travers les évêques et les prêtres, qui "sont dans l'Église et pour l'Église une représentation sacramentelle de Jésus-Christ. Tête et Pasteur, qui [en proclament] authentiquement la parole [et en] répètent les gestes de pardon et d'offre du salut" (Pastores dabo vobis, n° 15).

Comment aussi "ne pas faire mémoire avec reconnaissance envers l'Esprit de l'abondance des formes historiques de vie consacrée, suscitées par Lui et toujours présentes dans le tissu ecclésial"? Ces formes ont l'aspect d'une plante aux multiples rameaux, qui plonge ses racines dans l'Évangile et produit des fruits abondants à tous les âges de l'Église (Exhortation apostolique Vita consacrata N° 5). La vie consacrée se situe dans le cœur même de l'Église comme un élément décisif pour sa mission, étant donné qu'elle exprime la nature intime de la vocation chrétienne et la tension de l'Église-Épouse toute entière vers l'union avec l'unique époux.

De telles vocations, qui ont toujours été nécessaires, le sont encore davantage aujourd'hui dans un monde marqué par de grandes contradictions et tené d'exclure Dieu des choix fondamentaux de la vie. Viennent à l'esprit les paroles évangéliques: "L'amoison est abondante, mais les ouvriers peu nombreux; prie donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson". (Mt 9, 37-38; cf. Lc 10, 2). L'Église accueille chaque jour ce commandement du Seigneur et avec une espérance confiante adresse ses invocations au "Maître de la moisson", en reconnaissant que Lui seul peut appeler et envoyer ses ouvriers.

Je forme le vœu que la célébration annuelle de la Journée mondiale de prière pour les Vocations suscite au cœur des fidèles une prière plus intense pour obtenir de nouvelles vocations au sacerdoce et à la vie consacrée et réveille la responsabilité de tous, spécialement des parents et des éducateurs de la foi, dans le service des vocations.

... le plus grand nombre possible de personnes.

Établissez des relations adaptées avec toutes les composantes de la société; valorisez les vocations ministérielles et charismatiques que l'Esprit suscite dans vos communautés, en favorisant entre elles la complémentarité et la collaboration; apportez votre contribution à la croissance de chacun vers la plénitude de la maturité chrétienne. Qui en vous regardant, vous êtes des joyeux serviteurs de l'Évangile, des garçons et filles éprouvent la fascination d'une existence entièrement consacrée au Christ dans le ministère ordonné dans le choix radical de la vie consacrée.

Vous, les époux chrétiens, soyez prompts à rendre compte de la réalité profonde de votre vocation au mariage: "harmonie dans le foyer, l'esprit de foi et de prière, la force et la joie de servir l'autre".



... pratique des vertus chrétiennes, l'ouverture aux autres, aux pauvres surtout, la participation à la vie ecclésiale, la force sereine pour affronter les difficultés de la vie constitue le terrain favorable à la maturation de vocations chez les enfants. En tant qu'Église domestique" la famille, soutenue par la grâce sacramentelle du mariage, est l'école permanente de la civilisation de l'amour, où il est possible d'apprendre que la plénitude de la vie ne surgit que du don de soi libre et sincère.

Quant à vous, enseignants, catéchistes, animateurs pastoraux ainsi que tous les autres qui exercez des charges éducatives, considérez-vous comme les coopérateurs de l'Esprit dans votre importance et délicat service. Aidez les jeunes à libérer leur cœur et leur esprit de tout ce qui fait obstacle à leur progression; incitez-les à donner le meilleur d'eux-mêmes dans un état constant de croissance humaine et chrétienne; suscitez en eux grâce à la lumière et à la force de la parole évangélique les sentiments les plus profonds, de telle sorte que, s'ils sont appelés, ils puissent réaliser leur vocation pour le bien de l'Église et du monde.

Cette année, le cheminement préparatoire au Jubilé de l'An 2000, axé autour de l'Esprit Saint, nous invite à prêter une attention particulière au Sacrement de

Confirmation. C'est pour cela que je désire maintenant adresser une parole spécifique à ceux qui, en cette période, recevront ce Sacrement. Très chers amis, l'évêque, en se tournant vers vous au cours du rite de la Confirmation, dit: "L'Esprit Saint qui maintenant va vous être donné, comme sceau spirituel, complétera en vous la ressemblance avec le Christ et vous unira plus fortement à l'Église comme membre vivant". C'est un temps privilégié qui commence pour vous, durant lequel vous êtes invités à vous interroger et à interroger la communauté chrétienne, dont vous êtes devenus les membres vivants, sur le sens plénier que vous devez donner à votre existence. C'est un temps de discernement et de choix vocationnel. Sachez entendre l'invitation de Jésus: "Venez et voyez". Au sein de la Communauté ecclésiale, rendez votre témoignage au Christ, selon le dessin tout à fait personnel et unique que Dieu a sur vous. Laissez l'Esprit Saint, répandu dans vos cœurs, vous guider vers la vérité et faire de vous les témoins de la liberté authentique et de l'amour. Ne vous laissez pas assujettir par le mythe facile et trompeur du succès humain éphémère et de la richesse. Au contraire, n'ayez pas peur de parcourir le chemin exigeant de la charité courageuse et de l'engagement généreux. Apprenez à rendre compte de l'espérance qui est en vous" devant tous (1 P 3, 15).

6. "L'Esprit vient au secours de notre faiblesse" (Rom 8, 26).

La Journée mondiale de prière pour les Vocations se caractérise avant tout par la prière pour les vocations au sacerdoce et à la vie consacrée, expression culminante d'un climat de prière habituel, dont la communauté chrétienne ne peut se dispenser. Nous voulons cette année nous tourner avec confiance vers l'Esprit Saint, afin qu'il obtienne à l'Église d'aujourd'hui et de demain le don de nombreuses et saintes vocations:

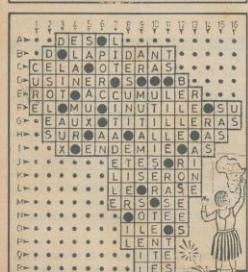
Esprit d'Amour éternel, qui procédes du Père et du Fils, nous prions pour que tu suscites les vocations d'apôtres et de saints qui ont fondé l'Église. Continue encore ton œuvre, nous T'en prions. Souviens-Toi de ce moment, à la Pentecôte, où tu descendis sur les Apôtres réunis en prière avec Marie, la Mère de Jésus, et regarde ton Église qui a aujourd'hui un besoin particulier de prêtres saints, de tuteurs spirituels et autorisés de ta grâce; qui rayonnent la joie de celui qui vit seulement pour le Père, de celui qui fait sienne la mission et l'offrande du Christ, de celui qui construit dans la charité le monde nouveau. Esprit Toi qui soures éternelle de joie et de paix; à ton appel divine. C'est Toi qui rends efficace tout élan vers le bien, vers la vérité, vers la charité. Tes "gémissements inexprimables" s'élevent vers le Père du cœur de l'Église, qui souffre et lutte pour l'Évangile. Ouvres les cœurs et les esprits des hommes et des femmes, afin qu'une nouvelle floraison de saintes vocations montre la fidélité de ton amour et que tous puissent connaître le Christ, vraie lumière venue dans le monde pour offrir à chaque être humain l'espérance certaine de la vie éternelle. Amen.

J'adresse à tous très affectueusement une Bénédiction apostolique spéciale.

De Castel Gandolfo, le 24 Septembre 1997

Joannes Paulus II

REPONSE AU JEU L'AFRIQUE EN MOTS CROISÉS de la page 5



REPONSE AU JEU DES LETTRES de la page 5

- 1°) - ROCAMBOLE : 9 points
2°) - REVERBERE : 9 points
3°) - REPORTAGE : 9 points

REPONSE AU JEU OCTOGONE DES OISEAUX de la page 5

COLOMBE.

DES JOURS / L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS / L'AFRIQUE ET LE

IRAK : INCROYABLE EXPLOIT DIPLOMATIQUE DE KOFI ATTA ANNAN

Non à la manière forte américaine! Place à la diplomatie. Rarement dans les annales des Nations unies, un secrétaire général de cette organisation aura réussi un tel exploit de médiateur. En effet, la seconde guerre du Golfe, "Desert Thunder" (Tonneur du Désert) de son nom de code américain, n'a finalement pas eu lieu. Et ce, grâce au Ghanéen Kofi Atta Annan. Pourtant, peu de personnes parlaient sur son succès à la veille de sa périlleuse mission à Bagdad. Le lundi 23 février 1998, en effet, le monde entier était soulagé d'apprendre que le secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Atta Annan, réalisait ce qui tient presque du prodige, en signant ce jour-là, à Bagdad, avec le Président Saddam Hussein, un accord, évitant ainsi qu'un délugé de feu des frappes aériennes américaines s'abatte de nouveau sur l'Irak comme en 1991.

PRINCIPAUX POINTS DE L'ACCORD

C'est le refus de l'Irak de laisser les inspecteurs de l'ONU pénétrer sur les "sites dits présidentiels" qui avait déclenché la crise. Pour la débloquer, M. Kofi Atta Annan a d'abord obtenu que les huit (8) lieux présidentiels (palais habités par Saddam Hussein) soient pris en compte par la commission des Nations unies pour le désarmement (UNSCOM) avec les sites normaux et sensibles. Après les avoir dénombrés, les Irakiens ont ensuite accepté que ces sites soient visités par l'ONU. Les membres de l'équipe seront choisis par le Secrétaire général et comprendront les techniciens en armements de l'UNSCOM et de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), plus — et c'est là l'idée nouvelle — des diplomates. Enfin, l'accord signé permet que des inspections répétées et sans limite dans le temps soient effectuées sur ces sites.

ONU : BLASON REDORÉ

Ce premier essai diplomatique réussi au pays de Saddam Hussein mérite bien des



M. Kofi Atta Annan

éloges. Kofi Atta Annan élu en décembre 1996 et en fonction depuis le 1er janvier 1997 comme secrétaire général de l'ONU s'en est vu félicité et applaudi — chose inaccoutumée dans la maison de verre — par le personnel de l'ONU venu l'accueillir à son retour de Bagdad. De la capitale irakienne, Kofi Atta Annan avait envoyé le texte de l'accord au siège de l'ONU, à l'attention des ambassadeurs des pays membres du Conseil de Sécurité.

Washington en était un peu amer, de ne s'être pas vu réservé la primeur de l'accord. A Paris en revanche où Kofi Atta Annan a cessé d'être considéré comme le cheval de Troie des Américains, le ton était plutôt détendu. Du coup, Paris pense déjà à se repositionner au Moyen-Orient.

Contrairement à la crise de 1991, la dernière a rencontré plus de réticences (Paris et Moscou en tête) que de soutien à une éventuelle intervention américaine.

LA GUERRE, POUR QUELLE JUSTIFICATION ?

En 1991, l'opération "Tempête du désert" menée contre l'Irak était une guerre punitive. Et pour cause. L'agresseur était précisément l'Irak, et l'agressé, le Koweït. La communauté internationale s'était levée comme un seul homme pour condamner. Les États-Unis et les forces alliées coalisées avaient infligé une défaite cinglante à Saddam Hussein.

Depuis lors, l'Irak subit un embargo total, source, hélas, de souffrances inouïes pour sa population. Le pays demeure également soumis à l'obligation absolue de faire inspecter ce qui reste de son ancien terrifiant arsenal militaire.



Le Président Saddam Hussein

Fin octobre 1997, intervient l'expulsion par l'Irak des inspecteurs de l'UNSCOM des sites d'armes chimiques irakiens. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Pas plus tard que le 17 février dernier, Bill Clinton, dans un discours enflammé, promettait au peuple américain, de mère Saddam Hussein, le tyran de Bagdad.

UN DIGNE FILS D'AFRIQUE

Ni devin, ni visionnaire, mais guidé par le devoir sacré, M. Kofi Atta Annan osera désamorcer la bombe et épargner, du coup, le peuple irakien des frappes aériennes massives dont Bill Clinton le menaçait.

Héritier d'une lignée de chefs coutumiers de Kumasi, fier de l'éthnie "ashanti", M. Kofi Atta Annan (59 ans) a derrière lui trente-cinq ans de carrière dans les rouages des Nations unies dont il a gravi avec opiniâtreté et succès les échelons les uns après les autres. Les États-Unis dont il est, de l'avis de plus d'un, le protégé, ont découvert à leur corps défendant, que leur poulain africain affirme son indépendance d'esprit et n'a pour seule ambition que celle de servir les Nations unies.

Le grand scepticisme qui entourait la mission d'une extrême délicatesse et complexité confiée à M. Kofi Atta Annan à Bagdad a tôt fait de céder place, le 23 février 1998, à un concert de soulagements et de compliments.

Au total, la diplomatie de Kofi Atta Annan a prévalu sur les ardeurs guerrières excessives de Bill Clinton et les provocations aventureuses de Saddam Hussein. Et surtout, pour maintenant et l'avenir, le succès de la diplomatie de Kofi Atta Annan valorise l'action de l'ONU.

Évariste Dégla

EZEKIEL IZUOGO : CRÉATEUR DE LA PREMIÈRE VOITURE 100 % NIGÉRIANE

Certes, elle ressemble un peu à une auto de dessin animé, avec sa carrosserie rectangulaire, mais la Z-600 est la première voiture entièrement nigériane. En plus, elle est adaptée à un pays célèbre pour ses routes cabosées, consomme peu, n'est pas trop rapide (140 Km/h) et ne coûte que 180 000 nairas, environ 2.250 \$ US soit 1.350 million de F CFA. Son créateur, Ezekiel Izuogo, n'en est pas peu fier. Cet inventeur nigérian de 49 ans a en effet réalisé un rêve d'enfant. De fait, il lui a fallu plusieurs années pour mener à bien un projet réalisé sans aucune aide financière extérieure. Notre «professeur Nimbus» a mis de l'argent de côté et s'est mis au travail, en 1988, avec une trentaine d'acolytes. La tâche n'était pas aisée, car il lui manquait des pièces qu'il a dû fabriquer lui-même. D'autant qu'à

Owerri, la ville de l'Est du Nigeria où il est installé, les coupures de courant sont fréquentes.

Il a, malgré tout, fini par terminer son prototype de la Z-600 qu'il a pu présenter au public, fin 1997, provoquant même une controverse. Était-ce bien la première voiture 100 % fabriquée localement ? Il est vrai que d'autres avant lui s'étaient lancés dans l'aventure. Sauf que, affirme-t-il, la sienne est la seule dont toutes les composantes sont nigériennes. Pour l'inventeur, il ne s'agit toutefois que d'une première étape. Car il lui reste maintenant à trouver des industriels prêts à investir dans la production en série de sa sympathique Z-600.

Christophe Champin

découvrirterfiafrique98

concours des musiques africaines ouvert aux chanteurs et groupes musicaux d'Afrique et de l'Océan Indien jusqu'au 30 avril 1998

Objectifs

- Promouvoir les musiques africaines et des îles de l'Océan Indien ;
- Présenter et promouvoir chaque année l'artiste ou le groupe qui a le plus brillamment brillé dans la capitale de son pays lors d'une opération RFI ;
- Organiser une tournée du lauréat en Afrique et/ou en Europe ;
- Appointer au lauréat une ouverture déterminante sur le marché international du disque et du spectacle vivant ;
- Optimiser les différents vecteurs de développement du lauréat.

Conditions de participation

- Être un artiste ou un groupe résidant en Afrique ou dans les îles de l'Océan Indien ;
- Avoir déjà commercialisé un ou deux albums (CD ou cassette) dans son pays entre mai 97 et mars 1998 ;
- Le matériel des candidats (CD, cassettes, dossier de presse, photos, vidéos) devra nous parvenir avant avril 1998.

Organisation

- Sélection d'une dizaine d'artistes et de groupes parmi les centaines de candidatures ;
- Désignation du lauréat par un jury de professionnels réunis à Paris ;

- Opération RFI et concert du lauréat dans sa capitale ;
- Tournée du lauréat en Afrique en partenariat avec les Centres Culturels Français, Alliances Françaises et Missions de Coopération, et en Europe dans les grands festivals d'été.

Prix et promotion du lauréat

- L'artiste ou le groupe lauréat, en plus d'un prix de 25.000 FF, soit 2.500.000 F CFA, bénéficiera d'une bourse de 100.000 FF, soit 10.000.000 F CFA, allouée par le ministère des Affaires Etrangères ;
- Campagne de promotion internationale sur les antennes de RFI et de ses radios partenaires dans le monde ;
- Communication auprès des médias français et internationaux.

Partenaires

- L'Agence de la Francophonie / le Ministère des Affaires Etrangères / le CIRTEF.

Renseignements : *découvrirterfiafrique98*,
104 avenue du Président-Kennedy
BP 9616 - 75762 Paris cedex 16 France.
Tél 33 (0)1 44 30 89 50
Fax 33 (0)1 44 30 89 89
E-mail : service.concours@rfi.fr

ECONOMIE — DÉVELOPPEMENT

Alors que le 19^e siècle tire inexorablement à sa fin, les regroupements se font à travers le monde entier pour faire face au défi de la mondialisation de l'économie. Ce regroupement est impératif en Afrique et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest où le tissu économique est bien fragile. Dès lors que l'"union fait la force" devient la règle d'or pour un développement soutenu en Afrique. De ce point de vue l'Afrique s'efforce sur la voie d'une intégration économique. Ainsi, après la ratification et la signature du traité de l'OHADA par la plupart des pays ouest-africains, le cap est mis sur l'organisation du secteur artisanal pour concourir tant soit peu au développement sous-régional. Car force est de constater que depuis plus de trente ans, le secteur artisanal, principal secteur du développement économique et social est miné par des mots qui ont nom: manque d'organisation, faible qualification des acteurs, insuffisance ou imperfection des moyens de travail, absence de marchés d'écoulement des produits, faible compétitivité, caractère semi-féodal de l'organisation du travail, manque d'échanges entre les différents partenaires à l'échelle nationale, sous-régional et internationale.

Ainsi, conscients de la mise en commun des efforts et ressources respectifs en vue de relever le défi de développement du secteur

AFRIQUE DE L'OUEST: ORGANISER LE SECTEUR ARTISANAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOUS-RÉGION

artisanal dans la sous-région, les pays de l'Afrique de l'Ouest réunis au Mali les 7 et 8 mars 1998 ont créé la confédération des artisans de l'Afrique de l'Ouest (C.A.A.O.).

Celle-ci a pour objectifs :

— d'établir et de développer des liens de solidarité entre tous les groupements d'artistes des pays de la sous-région ouest-africaine;

— de servir ainsi de réseau d'échanges entre artisans de la sous-région par les contacts, la connaissance réciproque, l'échange de connaissances et d'expériences, de produits de techniques, etc.;

— de constituer une force de lutte contre toutes les difficultés d'ordre professionnel rencontrées par les artisans;

— de défendre par tous les moyens légaux ses intérêts moraux et matériels et ceux de ses membres;

— d'œuvrer pour le perfectionnement des techniques de production et l'amélioration des conditions de travail des artisans des organisations membres;

— d'encourager et de mettre l'accent sur la formation multiforme, l'alphabétisation fonctionnelle en langues nationales et officielles, les formations théoriques et pratiques, l'initiation en gestion et en marketing, l'épargne et le crédit, l'étude de projets, etc.;

— de rechercher des débouchés pour les produits artisanaux de la sous-région;

— de favoriser et d'appuyer la participation des membres aux rencontres d'échange, de promotion et de commercialisation des produits de l'artisanat comme les foires nationales, sous-régionales et internationales;

— d'œuvrer à la prévention de ce type de rencontres dans les pays où elles ont déjà lieu;

— d'inciter toutes les organisations membres à instituer des foires et expositions nationales;

— d'œuvrer à faire du secteur de l'artisanat, un secteur générateur de ressources et surtout créateur d'emplois dans les pays membres;

— d'entretenir aux plans national, régional, continental ou intercontinental des relations d'amitié et de coopération avec les organisations d'artisans dont les motivations sont conformes à ses objectifs.

En réalité, la création de confédération des artisans en Afrique de l'Ouest n'est pas mauvaise en soi. Mais le plus important est d'œuvrer surtout pour le respect des principes d'enracinement d'une structure dynamique capable de faire du secteur artisanal un catalyseur pour le développement de chaque pays de l'Afrique de l'Ouest et globalement de la sous-région. Autrement la C.A.A.O. risque d'être une confédération de trop pour l'Afrique et contrasterait en retour son développement comme beaucoup d'autres associations existantes déjà. Dommage alors il serait pour le continent africain.

Félicien Sédgo

LE TILAPIA, MEILLEURE SOURCE DE PROTÉINES ANIMALES POUR NOS CELLULES CÉRÉBRALES



En 1994 et sur invitation de S. E. Mgr. Isidore de Souza, le Père Jan Heine a donné au Centre Paul VI, à Cotonou, une conférence qui a porté sur le tilapia et à laquelle ont pris part une soixantaine de prêtres et à laquelle ont pris part une soixantaine de religieuses. Suite à ce premier contact, et de religieuses. Suite à ce premier contact, et bassins de tilapia ont été réalisés à Toffo et à Ss-Koufo. Ils existent encore et constituent, à ce jour, des lieux de développement et de reproduction de cette espèce de poisson. Des agriculteurs de la région se sont même mis en coopérative pour en construire.

Dans le cadre de sa tournée dans la sous-région du Golfe du Bénin (Côte d'Ivoire, Bénin et Togo), le Père, promoteur du tilapia, a séjourné au Bénin du mardi 21 au vendredi 24 octobre 1997, accompagné de M. Dirk Kam, préposé pour prendre la direction de cette fondation. Pendant leur séjour, ils ont visité les sites de Zalipé et Glijé au Togo, Allada, Calavi et l'archevêché de Cotonou, au Bénin. Résultat : la réalisation de piscicultures a été programmée.

Au Togo, sa majesté le roi de Glijé a offert le bassin d'eau de son palais pour l'élevage du tilapia. A Cotonou, un bassin de démonstration vient d'être construit au Centre Paul VI (il porte d'ailleurs le nom du Père Heine). Son entretien est intégré à la formation que donne la Sœur Chantal au village du Centre. A l'archevêché, deux bassins jumelés ont été réalisés, à Houéto (un village de Calavi), un bassin avec compostière y est construit. Le presbytère d'Allada vient de se doter de son bac. Les Sœurs de Ss-Ava l'essaient déjà. Le service diocésain de développement rural, sous la responsabilité du Père Didier Lefèvre est à notre disposition pour d'éventuels conseils et aides. Essayons tous l'élevage du tilapia.

Au Bénin, une fondation béninoise pour la promotion de l'élevage du tilapia (F.B.T.) ne peut-elle voir le jour ? Elle ne sera certainement pas une fondation de plus. Pensons-y.

Ce poisson bien connu dans le pays, est particulièrement délicieux. Ce n'est plus aux Béninois qu'il faudra le démontrer. Relativement, son élevage est sans mal doute facile. Un petit bassin, même d'un mètre cube dans un coin de notre maison lui suffit (cf. la fiche technique ci-contre réalisée par M. Wilfried Santos). Son alimentation consiste en des restes de cuisine, des feuilles de papayer, de salade, des viscères, des résidus de maïs (Bofilo), etc.

L'élevage familial est plus recommandé parce que plus facile à contrôler. Le cas du bassin à domicile chez M. Albert Donou à Ss-Koufo est bien éloquent. Du reste, n'a-t-il pas été déclaré « roi tilapia » par le Père Heine ! Essayons tous l'élevage du tilapia et nous l'apprécierons sans aucun doute.

Dorothée Hamouou
Centre Paul VI, 01 BP 401 Cotonou
Tél/Fax : (229) 52-51-51

BAC EN MAÇONNERIE

